

Maisons Paysannes de Moselle

13, square du Pontiffroy  
57000 METZ

*Tel. 03 87 63 89 38*

## **MAISON DE CAROLINE SPAHN, A DOLVING**

*Compte-rendu de visite du samedi 4 octobre 2014*

### **L'extérieur**

Maison située en Moselle germanophone, de type de la vallée de la Sarre, en bloc à terre, distribuant, de gauche à droite, la grange, l'écurie et le logis. Les deux portes d'origine, de l'écurie et du logis, sont réunies au centre de la façade, selon une figure de composition classique dans l'est mosellan germanophone. Le logis, assez bien éclairé, comporte deux fenêtres au rez-de-chaussée et deux à l'étage. Au rez-de-chaussée, la fenêtre la plus centrale a été convertie en porte lors de la conversion en écurie de la chambre située à l'avant.



Le style d'ouverture de la façade, du XVIII<sup>e</sup> siècle, est caractérisé par la présence de linteaux en segment d'arc délardé, compatibles avec la date portée sur la porte charretière cintrée, de 1823, puisque ce style s'est poursuivi au jusque sur les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le pignon droit est mitoyen, le gauche est libre, mais, située du côté de la grange, il ne comporte pas d'ouvertures.

Le toit, de pente moyenne, trop pentue pour la tuile canal, mais pas assez pour la tuile plate écaille, était vraisemblablement couverte de cette dernière, obligatoirement en 1823, la tuile mécanique n'étant apparue que dans les années 1860. Précisons que Dolving se situe dans la zone de la tuile plate écaille dite queue de castor, où la tuile creuse lorraine est inconnue.

Cette pente relativement faible (en comparaison avec les pentes plus fortes de l'est mosellan) permet à la maison de développer plus en profondeur et de disposer d'un corps de logis de trois pièces en enfilade, alors que les maisons du secteur n'en possèdent que deux. Cela nous conduit à parler d'hybridation du type de maison dit de la vallée de la Sarre, caractérisée par sa composition d'ouvertures, par le rejet de la grange en extrémité, par sa charpente, par l'usage de la tuile queue de castor, par la présence d'un étage habitable, mais avec un pignon plus profond et une cellule habitable constituée d'un couloir traversant desservant ces trois pièces.

Nous ne savons pas si cette hybridation est exceptionnelle ou si elle s'observe plus fréquemment dans ce secteur. Nous manquons d'élément d'information sur les pentes de toits et les profondeurs de pignons dans le village et les villages environnants.

Le principal désordre observable sur la façade avant tient dans la fissuration de l'arc de la porte charretière, en raison d'un choc dû à un véhicule automobile. Ce désordre ne devrait donc pas s'aggraver ; la stabilité de l'arc n'est pas en cause mais la perte d'ajustement des éléments de l'arc occasionne une perte esthétique, au moins sur la partie gauche. Il serait souhaitable de reconstituer le bon ajustement d'origine, après la dépose partielle du mortier. Nous n'avons pas observé la structure de la porte charretière à l'intérieur.

L'une des fenêtres de l'écurie a été transformée (années 1950 ?) Il serait souhaitable de la remplacer par une fenêtre plus petite, conforme au style de la façade.

La façade se trouvant en contrebas d'une double pente, dans sa longueur et dans la largeur de l'usoir, la question d'un drainage se pose, avec évacuation par l'arrière de la maison. au jour de notre visite, nous n'avons toutefois pas observé de désordre humide très apparent.

Sur la façade arrière, la grange s'ouvre sur une porte assez basse, cintrée d'un demi cercle parfait, faite pour le passage d'animaux. La maçonnerie au-dessus de cette porte présente un léger ventre sans fissuration, tel qu'il peut en résulter en présence d'infiltration de pluie dans le parement extérieur de la maçonnerie. Ce désordre ne paraît pas évoluer, il reste quand même à surveiller.

*Il serait utile, pour mieux connaître l'histoire de la maison, de procéder à une analyse cadastrale classique, en situant la maison entre la cadastre napoléonien et le cadastre moderne, en intercalant dans cette étude le cadastre allemand, s'il existe, de manière à*

*suivre, à partir des matrices cadastrales, l'évolution de la parcelle bâtie correspondant à la maison, à partir des éléments de connaissance que les propriétaires successifs de la maison, les dates d'entrée et de sortie des propriétés, la surface au sol de la parcelle, le nombre des ouvertures de la façade, et diverses précisions sur d'éventuelles démolitions ou reconstructions.*

### **L'intérieur, le corps d'exploitation**

La visite a commencé par l'écurie, assez importante pour son époque. On observe, sur la base du mur de séparation de l'écurie et du couloir du logis, des traces de salpêtre, inévitables dans un lieu qui fut imprégné de l'urine du bétail.

La grange était autrefois plafonnée par un solivages de poutres de grosses sections, porteuses de rainures destinées à la mise en place des étrépillons d'un « bouzillage » constitué de torchis. La présence de mortaises sur ses poutres, d'abord inexplicable, a pris un sens lorsque que nous avons découvert le même plafond, dans la cave, la surface du bouzillage étant coupée par de courtes traverses.



*Le bouzillage de la cave.*

A l'origine, la grange paraît avoir été entièrement plafonnée, mais la mise en place d'un appareil agricole, sans doute un van, a nécessité le rabaissement de la poutraison à l'arrière, les poutres initiales ayant été remplacées par des poutres de section étroite, sans grand intérêt..

Au dessus de l'écurie, la hauteur de plafond plus élevé permet d'aménager une ouverture verticale sur tout la profondeur de la maison, par laquelle le fourrage pouvait être monté, directement depuis les voitures engagées dans la grange, jusque sur le plafond de celle-ci.

La ferme de charpente, faisant séparation entre la grange et l'écurie, est dite à reprises de forces verticales, conformes aux mêmes fermes observables dans les maisons en pan de bois de l'est mosellan. Il n'est pas impossible qu'elle ait déjà fait l'objet de réfections, ayant consisté dans le remplacement d'un entrain (longue pièce horizontale). Cette charpente présente plusieurs désordres, dont on peut penser qu'ils résultent de la dépose de plusieurs solives de l'échafaud, si était vérifié que ces poutres sont solidaires des entrains qui les portes.

- d'une part, l'un des entrants de cette ferme de charpente s'est déchaussée de son embrèvement, en façade avant, embrèvement qui paraît d'ailleurs assez peu profond. Ce désordre pourrait toutefois déjà avoir été réduit, parce que le potelet, qu'il porte, sous l'une des pannes sablières, se montre d'une verticalité correcte.
- D'autre part, les potelets les plus hauts de la charpente, versent vers l'intérieur de la maison, ce qui nécessiterait, à défaut de les redresser (nécessité de découvrir, de déposer une partie de la charpente), la mise en place d'un tirant, destiné à bloquer l'éventuelle poursuite de ce désordre, retenu en pignon par un X.

Il est toujours difficile de dater de tels désordres. Il convient d'apprécier leur poursuite éventuelle. Il convient par ailleurs, par principe, d'évaluer l'état sanitaire des bois de charpente (capricornes, méréule, ...), surtout en présence de bois résineux.

Entre le corps d'exploitation et le corps de logis, la charpente fait place à un mur porteur, véritable pignon intérieur, assez courant dans ce secteur. On peut imaginer qu'il servait de coupe feu. On observe, sur son extrémité gauche, à proximité de la façade arrière, une fissure assez nette qui peut venir du fait que la sablière haute du mur arrière (posée sur le faite du mur), a été doublée un l'intérieur, à quelques décimètres de distance, par une seconde « sablière ». Les deux poutres sont reliées par de courtes traverses. C'est la première fois que nous voyons un tel dispositif. Est-il lié aux désordres observés sur la charpente ?

Cette fissure est à surveiller, pour savoir si elle est susceptible d'évoluer. Dans l'affirmative, il faudra parvenir à en comprendre les causes ; sinon, il suffira de la boucher avec des moellons de même nature. Il importe donc de commencer par la photographier ; d'en mesurer l'écartement des lèvres, sur plusieurs endroits, à partir de traits tracés au crayon de charpentier, en datant bien sûr ces mesures.

Des témoins en plâtre peuvent être posés, le plâtre, qui ne résiste pas à la traction, fend au moindre nouvel écartement de la fissure. Il existe des témoins plus modernes qui mesurent tous les écartements de la fissure, en écartement ou en serrage.

## **L'intérieur du logis**

Le couloir est remarquable, dallé de grès. Malgré quelques descellements ça et là peuvent être conservées telles qu'elles. Moyennant un rejointoiement et nettoyage des parties cimentées. Certaines de ces dalles semblent présenter des traces de décomposition, propres à certains grès. Il existe, à Strasbourg, un laboratoire spécialisé dans ce phénomène d'altération. Le plafond du couloir a conservé son bouzillage, protégé par un bardage, ce qui est rare et précieux. Cette structure est absolument à conserver.

Le logis, autrefois accessible uniquement par la cuisine, et désormais par la pièce avant, comporte trois pièces au rez-de-chaussée et trois à l'étage.

- au rez-de-chaussée, une cuisine centrale, une chambre à l'avant, une autre à l'arrière, servant de chambre à four. La cheminée, du type « chauffant au large » était surmontée par un fumoir ; elle recevait également la bouche du four à pain. La cuisine donnait également accès, par deux escaliers superposés, à la cave et à l'étage. Située

sous la chambre de l'arrière, la cave a également conservé son bouzillage. A conserver.

- à l'étage, la cheminée est remplacé par le fumoir, aujourd'hui disparu, autrefois, la disposition reste la même qu'au rez-de-chaussée.



*Le bouzillage du couloir. La remise en état de ces structures, à base de torchis, pourrait faire l'objet d'un chantier participatif bénévole de la part de notre association.*

Dans l'ensemble, ces lieux sont en bon état, hormis leur vétusté. La principale difficulté tient dans la faible de hauteur des plafonds, qui peut trouver une solution dans la surélévation des poutres. Il restera la question des hauteurs des linteaux des portes, qui pourrait être réglée par une excavation des seuils, sous forme de marches ou de plans inclinés incurvés.

En l'état, il convient d'approfondir cette prise de contact avec la maison, d'en décrire la nature constructive, en identifiant avec précision les matériaux mis en œuvre et leurs techniques de mise en œuvre, pour en assurer la restauration à partir des savoir-faire spécifiques que requièrent ces techniques. De réfléchir au plan d'aménagement de la maison, en partant du corps de logis actuel, précieux pour ses dispositions traditionnelles, pour l'étendre au besoin au corps d'exploitation, sans qu'il soit nécessaire d'aménager entièrement celui-ci, étant donné son ampleur.

Restaurer cette maison, c'est en respecter la nature constructive ; l'aménager, c'est la rendre habitable aujourd'hui, de façon réversible, en mettant particulièrement en place les réseaux qui lui apporteront le confort : eau, chauffage, électricité.